

du jour où ils comprendront la force qu'ils peuvent puiser dans l'observation de la règle du Tiers-Ordre. Tant qu'ils n'auront pas l'intelligence de ce besoin de vie parfaite, qu'ils ne comprendront pas le pourquoi de l'institution du Troisième Ordre séraphique pour les laïques, (les personnes vivant dans le monde), les raisons qui ont fait dire à Léon XIII : "Ma réforme à moi, c'est le Tiers-Ordre", ils resteront esclaves de leurs habitudes, ils n'auront pas d'oreilles pour nous entendre.

Au contraire, quand ils auront compris que, suivant la parole du Curé d'Ars : "la réapparition du Tiers-Ordre est le moyen choisi par la Providence pour notre résurrection morale et religieuse," que le Tiers-Ordre est surtout bon pour eux, parce qu'ils sont tout désignés pour travailler à la réforme sociale, parce qu'ils ont de plus lourdes charges à remplir ; quand ils auront compris toute la raison d'être du Tiers-Ordre franciscain, alors nous les aurons complètement gagnés.

Il y a là de quoi exercer le zèle des amis de Saint François, le zèle et la persévérance de nos congressistes, de nos rapporteurs et conférenciers, de nos Pères Visiteurs surtout, et de nos prêtres, de nos curés, de nos missionnaires, sans lesquels le Tiers-Ordre ne peut se propager, de tous ceux enfin qui voudront être de vrais ligueurs franciscains.

Que Saint François bénisse leur apostolat !

II. — POURQUOI LE TIERS-ORDRE VEUT-IL DES HOMMES ?

PARCE que le travail de la réforme sociale étant surtout celui des hommes, "comme la réforme sociale, c'est le Tiers-Ordre" — d'après Léon XIII et Pie X, il nous faut surtout des Tertiaires parmi les hommes. C'est logique. Mais il convient de montrer comment la réforme sociale peut s'obtenir par le Tiers-Ordre. — Qu'entend-on par la "question sociale", mot qui revient si